

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr
Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Accord cadre d'étude à marchés subséquents concernant l'évolution des documents d'urbanisme

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme des marchés subséquents : Marchés ordinaires.

Lieu principal d'exécution : le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 79311000-7 Service d'étude
71241000-9 Études de faisabilité, service de conseil, analyse.

Les prestations sont traitées à prix mixtes.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 200000 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 200 000 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 200 000 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 200 000 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution pour l'accord cadre

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 30 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 70 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Composition de l'équipe pondéré à 15 sur 70 points.
 - 2.2. Sous-critère Développement durable pondéré à 15 sur 70 points.
 - 2.3. Sous-critère Moyens matériels pondéré à 15 sur 70 points.
 - 2.4. Sous-critère Notice type pondéré à 10 sur 70 points.
 - 2.5. Sous-critère Référence pondéré à 15 sur 70 points.

Critères d'attribution du marché subséquent de l'accord cadre

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Compréhension de la demande à 20 sur 60 points.
 - 2.2. Sous-critère Méthodologie pondéré à 30 sur 60 points.
 - 2.3. Sous-critère Moyens mis en œuvre pour réduire l'impact environnemental pondéré à 10 sur 60 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 23-22-AOS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/12/2023

Date limite de réception des offres : 29/01/2024 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre renouvelable.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV
BP 7007
31000 Toulouse CEDEX 07

Tél: 0562735757

Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr